



Loueur en meublés, propriétaire et auto-entrepreneur

Par Visiteur

Bonjour,

Je suis actuellement propriétaire d'un appartement que je loue à l'année en meublé. Je souhaiterais créer mon entreprise sous le statut d'auto-entrepreneur.

En qualité de loueur d'appartement meublé, je voudrais savoir sous quelle rubrique je dois me déclarer: est-ce une activité "commerciale, artisanale ou libérale" ?

Cordialement.

Par Visiteur

Chère madame,

Bonjour,

Je suis actuellement propriétaire d'un appartement que je loue à l'année en meublé. Je souhaiterais créer mon entreprise sous le statut d'auto-entrepreneur.

En qualité de loueur d'appartement meublé, je voudrais savoir sous quelle rubrique je dois me déclarer: est-ce une activité "commerciale, artisanale ou libérale" ?

C'est une activité commerciale assimilée aux bénéfices industriels et commerciaux, au titre des prestations de service.

Très cordialement,

Je reste à votre entière disposition.